

Patrick MARESCHAL

REMISE DU COLLIER DE L'HERMINE
Vannes le 19 septembre 2015

Keneiled ker, demat d'an holl !

Je suis très heureux d'être, aujourd'hui parmi vous et très sensible à l'honneur qui m'est fait de recevoir le collier de l'ordre prestigieux de l'Hermine.

Je le dois, sans doute, à un combat ininterrompu de plus de quarante ans pour la Bretagne, et en particulier pour son intégrité territoriale.

Pour vous expliquer le sens profond de cet engagement et mes propositions pour sortir de l'inacceptable situation actuelle, je voudrais, en ce moment solennel, vous lire le texte que j'avais communiqué au Maire et aux membres du Conseil municipal de Nantes, en2001.

NANTES ET LA BRETAGNE, NANTES DANS LA BRETAGNE
Réflexions pour un débat

« Comment peut-on être breton ? Et surtout pourquoi l'être ?
Petite question locale et pour tout dire « folklorique » que tout nouveau nantais découvre et dont il s'étonne ou s'amuse dans les diners entre amis ?

Et s'il s'agissait, en réalité, de l'écho local des grands mouvements de fond qui travaillent l'humanité en ce début du 21^{ème} siècle, un peu comme la secousse sismique localisée est la manifestation visible des mouvements, profonds et lents, qui déforment la croûte terrestre et fait dériver les continents.

1-LES TENDANCES LOURDES DE L'EVOLUTION MONDIALE

L'humanité prend de manière accélérée conscience de son unité et de la profonde interdépendance de toutes les évolutions sur la planète Terre.

Un réseau d'échanges et d'informations instantanées tisse sa toile autour du Globe, comme un système nerveux planétaire (la « noosphère » de Teilhard de Chardin : il fait que presque tous les êtres humains sont au moins informés, sinon acteurs de la marche du Monde.

Et pourtant, le moteur de l'évolution de notre monde c'est **la diversité**, depuis l'origine des temps (s'il y a une origine !)

Incroyable diversité biologique dans l'ordre végétal ou animal. Et à cet égard, dans l'ordre de l'**inné**, l'être humain ne fait pas exception, au point qu'aucun n'est biologiquement exactement semblable à aucun autre.

Mais l'être humain, différemment des autres êtres vivants, ajoute à cette diversité biologique, l'immense variété des **acquis**, transmis de génération en génération, l'incroyable et précieuse diversité de ses patrimoines culturels, de ses façons de vivre, de communiquer et de penser le Monde.

Or chacun sent bien, plus ou moins clairement, que le mouvement de globalisation, inéluctable, porte en lui le risque de l'**uniformisation**. Et des forces puissantes sont à l'œuvre qui poussent à associer étroitement globalisation et uniformisation, dans un objectif de domination : domination idéologique, politique ou économique.

C'est dans le champ de l'économie que le phénomène est le plus évident : des entités mondiales de domination des marchés poussent à la fois vers des modèles uniformisés de consommation (des individus-consommateurs de produits standardisés à diffusion planétaire) et vers des modèles uniformisés de production (des individus robotisés exploitables en grand nombre en tout point de la planète).

Cette stratégie d'uniformisation touche non seulement les produits industriels mais aussi ceux de l'agriculture (tentative de standardisation génétique des espèces végétales et animales) et ceux de la sphère culturelle qui sont à la fois une part croissante de l'économie marchande et un moyens de conditionnement à la diffusion de masse des autres produits.

Face à ces forces de domination on voit la résistance s'organiser pour que l'ouverture sur le monde et la multiplication des échanges ne signifie pas uniformisation, négation des identités et des cultures, appauvrissement de la diversité du patrimoine de l'humanité.

Pour moi, le mouvement pour l'intégrité de la Bretagne procède de cette salutaire résistance.

Parallèlement, dans la sphère économique elle-même, face aux risques de délocalisations, à l'imprévisibilité des décisions financières des entités mondialisées, à l'envahissement des marchés anciens par des produits banalisés, fabriqués dans des conditions économiques, écologiques et sociales déloyales, des entreprises et des territoires s'organisent autour de concepts nouveaux de développement local : la personnalisation des rapports humains, la qualité de fabrication, l'innovation et l'originalité des produits, l'identification claire de leur origine y sont des éléments essentiels de la valeur ajoutée du territoire et de sa compétitivité. Ils lui permettent d'accéder au marché international, appuyé parfois sur des réseaux d'affaires où une communauté d'origine est un élément de confiance dans la jungle du négoce mondial.

Les exemples connus des « districts industriels » italiens, de l’Irlande, de la Finlande, montrent que de petits territoires bien identifiés, aux stratégies cohérentes, ont su enracer leur développement en participant pleinement à l’ouverture internationale.

(J’ajoute aujourd’hui que c’est la stratégie de l’association Produit en Bretagne dont le développement sur les cinq départements bretons est remarquable).

2- [cette partie n'a pas été lue, NdLR] - UN SOCLE DE VALEURS INTANGIBLES POUR UN HOMME DE GAUCHE

Les questions de l’aménagement du territoire et de l’organisation territoriale sont à la fois techniques (au sens juridique, administratif, économique) et évidemment politiques. C’est pourquoi elles ne peuvent être débattues et mises en œuvre qu’en référence à des orientations politiques et aux valeurs qui les sous-tendent. Pour moi, homme de Gauche ces valeurs sont les suivantes :

-l’humanisme universel, symbolisé par la Déclaration universelle des droits de l’Homme votée par les Nations Unies en 1948, dont le préambule commence ainsi : « le respect de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables est le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

-la démocratie : c’est un idéal jamais totalement accompli. Il faut en améliorer sans cesse l’exercice à tous les niveaux de décision. Aucune décision ne doit être imposée sans l’accord majoritaire des citoyens convenablement formés et informés. Le niveau de consultation doit être choisi au plus près possible des citoyens, en fonction de la question à débattre. Dans l’organisation du territoire, toute dérive vers des notions de hiérarchie entre familles, groupes, communautés fondées sur l’origine, vers des démarches d’exclusion ou de ségrégation doivent être dénoncées et combattues sans concession.

-la République : même si elles sont évidemment incluses dans les précédentes, les valeurs de la République française (liberté, égalité, fraternité et laïcité) ont quelque chose de spécifique, en ce qu’elles se sont incarnées pour la première fois à partir de 1789 dans un grand état-nation au rayonnement politique et culturel majeur. La République française a donc puissamment contribué à diffuser ces valeurs en Europe et dans le monde. Elle est encore aujourd’hui, notamment autour du concept de laïcité une référence et doit rester un exemple. En bref, la France a encore un rôle spécifique à jouer à cet égard, qui ne doit être affaibli ni par la construction européenne, ni par le développement des pouvoirs régionaux et locaux également nécessaires. Tous les citoyens français en sont à la fois les héritiers et les acteurs : le leur rappeler ne nécessite nullement aujourd’hui de nier ou de gommer leurs diversités. On peut laisser vivre les régions et les peuples de France sans défaire la France, comme on doit faire l’Europe sans défaire la France.

3-NANTES ET LA LOIRE-ATLANTIQUE DANS L'ORGANISATION REGIONALE

Conscients des enjeux de la mondialisation, fermement attachés au socle des valeurs philosophiques et morales sur lesquelles s'est bâtie la République, comment pouvons-nous appréhender la question régionale en Loire-Atlantique ?

-les faits : - une partition de la Bretagne à partir de 1941 rompant avec une Histoire millénaire, sans que jamais, au cours de ces soixante ans, un vrai débat démocratique ne soit ouvert pour identifier les avantages et les inconvénients de cette partition.

-un désintérêt quasi-total des grands partis politiques pour cette question.

-la persistance voire la progression, dans le peuple, d'un fort sentiment d'appartenance à la Bretagne, manifesté hors du champ politique dans la vie associative et culturelle à travers les fêtes, les activités créatives et éducatives, les symboles. Ce sentiment d'identification à la Bretagne et le souhait d'une adéquation des institutions régionales en ce sens est spontanément et clairement exprimé par au moins les 2/3 des citoyens de Loire-Atlantique : mais cette expression spontanée mériterait d'être éclairée par un débat démocratique approfondi.

-les hypothèses envisageables :

-maintien du statu-quo : curieusement, depuis la réouverture du débat, peu de voix se sont élevées, même au sein du Conseil Régional des « Pays de la Loire » pour en défendre la pertinence. (*J'écris cela en 2001, c'est un peu moins vrai aujourd'hui*). Ceci jette une lumière crue sur l'étonnant aveuglement du microcosme politique régional pendant 30 ans ou sa soumission à un fonctionnement quasi-féodal de nos institutions...

-vers une région « Grand ouest » : constatant l'échec du découpage des « pays de la Loire » comme concept fédérateur, l'idée d'une région plus vaste dite Grand ouest est proposée, principalement par les milieux économiques et par nombre d'acteurs importants de la Métropole Nantes-St Nazaire qui souhaitent élargir les frontières régionales aux territoires de la zone d'influence socio-économique de Nantes. Il faut constater qu'en trente ans, cette orientation n'a jamais été soutenue de manière concrète : ni les instances économiques (patronales, consulaires..) ni les instances politiques n'ont créé de structures communes au « Grand ouest ». Et l'Association Ouest Atlantique créée par la DATAR en 1970 et active au cours des années 70-80 s'est peu à peu évanouie...

-Bretagne historique et coopération interrégionale organisée : le souhait d'une majorité des habitants des cinq départements bretons est clairement de retrouver leur unité. Il a été relayé par les assemblées départementales et le Conseil régional de Bretagne avec, il est vrai, des différences sous-jacentes quant aux modalités.

Cette option va dans le sens des aspirations profondes des groupes humains à l'identité et à la diversité face au mouvement de mondialisation. Elle porte en elle les avantages d'une forte cohérence géographique (la mer !), d'une vraie identité culturelle et d'une visibilité internationale, ingrédients aujourd'hui primordiaux du développement économique local dans l'économie globalisée.

Mais elle présente pourtant des difficultés qu'il ne faut pas sous-estimer : -le devenir des départements voisins entre lesquels des liens se sont développés et qui sont dans la zone d'influence de Nantes.

-les rôles respectifs des villes et notamment de Nantes et Rennes.

-la cohérence des politiques d'aménagement du territoire de l'ouest atlantique.

C'est pourquoi la réunification de la région Bretagne doit nécessairement donner lieu à **la création d'un établissement public de coopération interrégionale**. Les conditions de création et de fonctionnement sont précisément prévues par la loi et sa création ne relève que de la volonté commune de ses membres. Il aurait pour compétences déléguées l'étude et le financement des grandes infrastructures communes (ports, aéroports, liaisons rapides routières et ferroviaires, télécommunications, enseignement supérieur et recherche) et serait l'interlocuteur de l'Etat dans les politiques contractuelles liées à ces compétences.

Dans la sphère technico-économique, l'établissement public serait un complément pertinent aux régions politiques qui, elles, ont besoin de l'adhésion des citoyens.

-une stratégie pour Nantes-St Nazaire

La métropole n'a aucun avantage à voir se pérenniser le statu quo des « Pays de la Loire » qui ne lui procure ni la dynamique d'une région à forte identité, ni la dimension élargie à sa zone d'influence que lui procurerait un « grand ouest ». En somme elle est perdante sur les deux tableaux.

En appuyant de tout son poids (qui est grand) l'option Bretagne + entente interrégionale, elle doit être doublement gagnante.

Nantes sait bien ce que sa « renaissance » des douze dernières années doit à la mobilisation de la fierté nantaise, à son rayonnement culturel, au large consensus des acteurs de la communauté nantaise autour des projets de la Ville. Comment pourrait-elle négliger les atouts de même nature que lui apporterait, à l'évidence la Bretagne : fierté d'appartenance, rayonnement culturel, stratégie crédible d'ouverture européenne et internationale.

C'est pour Nantes l'occasion, peut-être unique, d'ouvrir une négociation sur la réunification de la Bretagne et sur la création d'une utile entité interrégionale à travers laquelle elle pourra affirmer son rôle de métropole.

Dans cette négociation devra se régler la répartition des rôles entre les villes et notamment entre Nantes et Rennes. Dans ce compromis nécessaire, dont les deux parties peuvent être ensemble gagnantes, les fonctions liées au siège politique et administratif seraient sans doute conservées par Rennes, cependant que Nantes accueillerait naturellement les institutions du futur établissement public Ouest-Atlantique et les activités qui, la voie politique étant ouverte, pourront organiser leur action dans le cadre interrégional.

Sur des bases ainsi clarifiées, Rennes et Nantes pourront de nouveau impulser l'animation du réseau des villes bretonnes et exercer plus solidairement le rôle politique des villes dans l'aménagement et le développement durable du territoire.

Pardon, chers amis, pour cette lecture un peu longue ! Ces propositions, à l'époque, n'ont guère été écoutées et depuis, plusieurs occasions d'y réfléchir sérieusement ont été gâchées. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : j'ai confiance dans la constance et la vigueur du mouvement populaire en Bretagne. Et le désolant ratage, dans la forme et dans le fond, de la réforme régionale de cette année me donne à penser qu'elle sera de courte durée.

Restons donc unis et mobilisés !

Trugarez vrás.